

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

Novembre 2008 - N° 1



Bousies



Croix-Caluyau



Maroilles



Landrecies

2C2M



Preux-au-Bois



Locquignol



Robersart



Le Favril



Fontaine-au-Bois



Forest-en-Cambrésis

Siège : avenue de la Légion d'Honneur - 59550 LANDRECIES

Tél. : 03 27 77 52 35 - Fax : 03 27 07 00 81

www.2c2m-avesnois.fr

Le mot du Président



Suite aux élections municipales de mars 2008, le Conseil Communautaire a été en partie renouvelé. Lors de notre première réunion de conseil, les élus m'ont de nouveau accordé leur confiance en me confortant au poste de Président de la 2C2M et je tenais à les en remercier sincèrement. En tant que Président de la 2C2M, je souhaite donc la bienvenue aux nouveaux élus. Notre Conseil Communautaire travaillera bien sûr dans la continuité mais toujours avec le désir d'une nécessaire évolution.

Sommaire

- 2 le mot du Président.
- 3 la 2c2m a son site internet.
- 4 et 5 les élus communautaires.
- 6 le fonctionnement de la 2c2m.
- 7 le développement économique, c'est l'avenir.
- 8 Bousies : Ch. Seydoux
Croix : la mairie rénovée.
- 9 Robersart : le calvaire il y a 100 ans.
- 10 de retour de Waterloo, les Anglais à Forest.
- 11 nouvelles brèves...
- 12 et 13 l'année 2007 en chiffres.
- 14 et 15 la fromagerie du bocage.
- 16 et 17 la caserne Clarke : une nouvelle vie !
- 18 Fontaine : les vieilles pierres parlent.
- 19 Le Favril : le moulin des Tricoteries.
- 20 Landrecies : la chapelle St Roch.
- 21 Les évacués belges à Locquignol.
- 22 et 23 Maroilles : histoire de la Légion d'Honneur.
- 24 un avion britannique s'écrase à Preux...
- 25 nos 10 églises.
- 26 le ramassage des ordures ménagères.
- 27 le compostage des déchets verts.
- 28 la fromagerie en photos.

Nous nous réjouissons de la mise en route de la Fromagerie du Bocage à Maroilles qui a commencé la production et la commercialisation de ses produits. Nous travaillons actuellement sur la deuxième phase de la Maison du Maroilles. Il s'agit de la partie essentielle d'accueil du public afin de présenter et de valoriser notre territoire à travers le produit phare qu'est le Maroilles et toute sa filière agro-alimentaire. Cette deuxième partie devrait être inaugurée en 2009.

De même, la réhabilitation de la caserne Clarke à Landrecies se termine et la Communauté de Communes devrait rentrer prochainement dans ses nouveaux locaux. Au-delà de l'amélioration de nos conditions de travail, il s'agit surtout de pouvoir accueillir du public et d'y faire une vitrine de notre territoire.

En effet, au cours de ce mandat, nous verrons encore la transformation de nos villages. Nous avons un territoire bénéficiant de nombreux atouts comme le Maroilles ou la forêt de Mormal. A nous de savoir les mettre en valeur et surtout de les faire connaître et apprécier. La Communauté de Communes y travaille chaque jour mais c'est toute la population qui est le principal relais de la promotion de notre territoire.

André Ducarne
Président de la 2c2m

2c2m – Magazine de la Communauté de Communes de Mormal et du Pays de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. : 03 27 77 52 35
infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle
Directeur de publication : André DUCARNE
Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ
Conception/rédaction : les membres de la commission « Communication, Information, Technologies et Multimédia »
Photos : 2c2m – **Impression** : JD Diffusion à Landrecies.
Exemplaires : 4500 – **Dépôt légal** : en cours – **Numéro ISSN** : en cours –
Distribution : 10 communes de la 2c2m
Imprimé sur papier couché 2 faces.



La fromagerie du bocage

C'est fait : la 2c2m a son site internet

Après 15 ans d'existence, il s'avère que la communication sur le territoire est toujours difficile. Nos administrés nous interrogent souvent : qu'est-ce qu'une communauté ? que fait-elle ? à quoi sert-elle ?

Vice-Président chargé de la commission « Communication, Information, Technologies et Multimédia », je suis entouré d'une équipe de 16 membres.

Cette commission prendra en charge la revue qui aura une parution bisannuelle.

Les articles reprendront : l'éditorial du Président, le passé historique de nos communes, l'actualité, les informations pratiques, les horaires d'ouverture de la 2c2m et de la déchetterie, le circuit de ramassage des ordures ménagères, les grandes lignes du budget, les principales décisions, le calendrier des festivités... Vous ferez également connaissance avec les élus et les employés communautaires.

De même, un site internet a été créé. Ce dernier est fonctionnel depuis le mois de mai. Il se trouve à l'adresse suivante : www.2c2m-avesnois.fr

Communauté de Communes du Pays de Mormal et Maroilles-2C2M

Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. : +03 27 77 52 35 - Fax : 03 27 07 00 81.

<http://www.2c2m-avesnois.fr>

Découvrons le passé de nos communes

Localisée dans l'arrondissement d'Avesnes sur Helle, la 2c2m, créée le 24/6/1993, regroupe 10 communes.

À la limite du département de l'Aisne au cœur du Parc Naturel de l'Avesnois, la 2C2M est une terre bocagère et forestière dont les paysages sont très diversifiés. Sa superficie est de 18 963 hectares. Bien que proche des grands axes (autoroute A1 via Paris - autoroute A23 via Lille et E19 via Bruxelles ainsi que la RN2 et 49 passant à Maubeuge ou Avesnes), la 2C2M n'est pas traversée par de grandes voies de communication.

à bientôt sur le site de la 2c2m

Bousies	
Croix	Exposition de Peinture
Le Favril	Fête de l'arbre
Fontaine	
Forest	Pasino
Landrecies	
Locquignol	Trompes de Mormal
Maroilles	
Preux	
Robersart	

2c2m-avesnois
Total : 2055
Aujourd'hui : 4
Connecté(s) : 1
COMPTEUR.com

Bousies
Croix Caluyau
Le Favril
Fontaine au Bois
Forest en Cis
Landrecies
Locquignol
Maroilles
Preux au bois
Robersart

mise à jour
14.10.2008

réalisation : M.Saniei,
(en cours de création)
maurice@saniez.fr

Chaque commune dispose d'une page qui contient des informations utiles (la liste des conseillers municipaux, l'horaire d'ouverture de la mairie, les numéros de téléphone de la collectivité, son passé historique, les associations, les commerces, les curiosités, les principales manifestations, les projets du conseil, ...).

L'objectif est d'offrir aux administrés des informations et des services relatifs aux compétences de la collectivité, de favoriser le contact et de faire connaître la communauté au-delà de « ses frontières ».

Maurice Saniez
Vice Président à la communication

Les élus communautaires

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, chaque commune a élu ses délégués communautaires qui siègeront au Conseil Communautaire durant les six années à venir.

Bousies : titulaires : André Ducarne - Thierry Jacquinet - Ginette Ringuet - ***suppléants*** : Alain Renversez - Bertrand Lamarche - Jean-Marc Burlion.

Croix-Caluyau : titulaire : Elisabeth Pruvot - ***suppléant*** : Christophe Renard.

Le Favril : titulaire : Daniel Laurent - ***suppléant*** : Frédéric Damien.

Fontaine au Bois : titulaires : Jean-Pierre Abraham - Jean-Marie Leblanc - ***suppléants*** : Philippe de Koning - Olivier Carpentier.

Forest en Cambrésis : titulaires : Maurice Saniez - Denis Dubois - ***suppléants*** : Georges Broxer - Didier Fontaine.

Landrecies : titulaires : Didier Leblond - Mario Papa - Roland Pruvot - Agnès Couret - Corinne Bocquet - ***suppléants*** : Pascal Macoine - François Lafon - Claudine Stevance - Francis Dupire - Christian Vernet.

Locquignol : titulaire : Jean-Claude Bonnin - ***suppléant*** : Henri Blin.

Maroilles : titulaires : Jean-Marie Sculfort - Dominique Quinzin - Chantal Désoblin - ***suppléants*** : Jean-Max François - Thierry Cuvelier - Hervé Gournay.

Preux au Bois : titulaires : Jacques Ruffin - Jean Drouffe - ***suppléants*** : Jean-Marie Moguet - Michel Défossez.

Robersart : titulaire : André Jacquinet - ***suppléant*** : Reynald Gaïda.



Les 5 commissions

*Lors de la séance d'installation, le Conseil Communautaire a élu les 5 Vice-Présidents.
Les membres des 5 commissions ont été désignés lors de la séance suivante.*

Commission : « Finances, Aménagement et Développement Rural » (16 membres) :

Président : Jean-Marie Sculfort.

André Ducarne - Elisabeth Pruvot - Daniel Laurent - Jean-Pierre Abraham - Maurice Saniez - Georges Broxer - Didier Leblond - Mario Papa - Francis Dupire - Corinne Bocquet - Jean-Claude Bonnin - Dominique Quinzin - Jacques Ruffin - Jean Drouffe - André Jacquinet.

Commission « Aménagement de l'Espace Communautaire, le Massif Forestier, Tourisme, Loisirs et Sports » (12 membres) :

Président : Jean-Claude Bonnin.

André Ducarne - Thierry Jacquinet - Ginette Ringuet - Christophe Renard - Daniel Laurent - Philippe de Koning - Olivier Carpentier - Pascal Macoine - Agnès Couret - François Lafon - Jean-Marie Sculfort.

Commission « Développement Economique, Aménagement du Territoire, Protection et mise en valeur de l'Environnement » (14 membres) :

Président : Jean-Marie Leblanc.

André Ducarne - Ginette Ringuet - Thierry Jacquinet - Christophe Renard - Frédéric Damien - Denis Dubois - Agnès Couret - Corinne Bocquet - Francis Dupire - Dominique Quinzin - Thierry Cuvelier - Jean Drouffe - André Jacquinet.

Commission « Communication, Information, Technologies et Multimédia » (17 membres) :

Président : Maurice Saniez.

André Ducarne - Thierry Jacquinet - Elisabeth Pruvot - Frédéric Damien - Philippe de Koning - Olivier Carpentier - Jean-Marie Leblanc - Georges Broxer - Denis Dubois - Mario Papa - Pascal Macoine - Corinne Bocquet - Reynald Gaïda - Hervé Gournay - Jean Drouffe - Marc Lavie.

Commission « Tri Sélectif, Déchetterie » (12 membres) :

Président : Roland Pruvot.

André Ducarne - Frédéric Damien - Denis Dubois - Didier Fontaine - Didier Leblond - Christian Vernet - Claudine Stevance - Jean-Marie Sculfort - Chantal Désoblin - Michel Défossez - André Jacquinet.



Président de la 2c2m
André DUCARNE
Maire de Bousies
[Administration Générale](#)



1er Vice-Président
Jean-Marie SCULFORT
Maire de Maroilles
[Finances](#)



2e Vice-Président
Jean-Claude BONNIN
Maire de Locquignol
[Aménagement Espace](#)



3e Vice-Président
Jean-Marie LEBLANC
Adjoint à Fontaine
[Développement Economique](#)



4e Vice-Président
Maurice SANIEZ
Maire de Forest-en-Cis
[Communication](#)



5e Vice-Président
Roland PRUVOT
Conseiller à Landrecies
[Déchets Ménagers](#)

Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur - BP 1296

59550 LANDRECIES

Tél. : 03 27 77 52 35 - Fax : 03 27 07 00 81

Site internet : <http://www.2c2m-avesnois.fr>

Horaires d'ouvertures de la 2C2M :

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Le vendredi : de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

Ses compétences :

Le développement économique,

L'aménagement du territoire,

La protection et la mise en valeur de l'environnement : le tri sélectif.

Le personnel titulaire

Véronique Pamart

Directrice de la 2C2M
vpamart.2c2m@orange.fr



Budget, gestion du personnel, suivi des dossiers, actes administratifs et juridiques

Nathalie Legouverneur

Secrétaire
nathalielegouverneur@orange.fr



Secrétaire comptable, accueil, comptabilité, secrétariat, gestion des emplois aidés.

Caroline Staechelin

Agent administratif
cdesoblin@laposte.net



Agent chargée du suivi de collecte, du tri sélectif et de la gestion de la redevance

Sébastien Montay

Agent de communication tri
smontay.2c2m@orange.fr



Coordinateur environnement, jeunesse, communication, gestion des déchets ménagers

Jean-Michel Briatte

Agent Technique Territorial



Daniel Semail

Agent Technique Territorial



Agent chargé de suivre les personnes employées en contrat aidé dans les communes

Développement économique et environnement

Nous avons des atouts : sachons les utiliser !

Une collectivité comme la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles (en abrégé 2C2M) n'échappe pas à la problématique que connaissent tous les territoires de la France, ruraux notamment : comment offrir à leurs habitants aujourd'hui, et demain à leurs enfants, une activité professionnelle et un cadre de vie qui participent à leur épanouissement. Autrement dit des emplois, des loisirs et les moyens qui permettent d'y accéder, c'est-à-dire l'éducation, la formation et la culture.

Malgré la modestie de ses dimensions (10 000 habitants répartis sur 10 communes) la 2C2M n'est à cet égard pas si mal placée : un lycée à Landrecies, un secteur artisanal propice à l'apprentissage, un tissu associatif très vivace... Et surtout, cet insigne avantage de se situer dans le Parc Régional de l'Avesnois, c'est-à-dire au cœur des préoccupations environnementales qui caractérisent ce début de 20e siècle.



Si le bassin industriel de la Sambre d'un côté et les activités agricoles liées à l'élevage et à la production laitière proposent moins de débouchés que par le passé, il reste cependant une activité fromagère et agro-alimentaire active avec la Maison du Maroilles, inaugurée en 2008, qui sera doublée prochainement d'un Centre des saveurs et du goût, ainsi que la société de transformation Defroidmont, en pleine extension.

Sur le plan commercial, artisanal et industriel, sachant que toute perspective de développement est liée aux moyens d'accès et de communication, le chantier du contournement de Landrecies, chef lieu de canton, viendra bientôt desservir sa zone d'activités en voie d'aménagement.

On le voit, atouts économiques et qualité de vie se rejoignent en 2C2M pour inciter les entrepreneurs et créateurs d'entreprises à venir y vivre et y travailler.

Nos prochaines actions

- *Réalisation d'un document d'atouts de la 2c2m à diffuser auprès des entreprises existantes ou à venir et présentant les atouts - économiques, humains et environnementaux - de notre territoire.*
- *Accompagnement de la société Defroidmont à Maroilles auprès de la Région Nord-Pas de Calais pour son projet de développement : doublement de ses bâtiments, élargissement de sa gamme de produits, création d'une dizaine d'emplois sur trois ans ; c'est un projet de 3.300.000 euros.*
- *Lancement d'une étude pour la réalisation d'une première parcelle dans la zone d'activités de Landrecies (voirie, réseaux, parkings) car plusieurs entreprises semblent intéressées pour s'y installer ; extensions à envisager.*
- *Prospection auprès de divers organismes, services, commerces pour occuper les espaces de la caserne Clarke rénovée, non occupés par le siège de la 2c2m ; réflexion sur la création éventuelle de structures d'hébergement légères dédiées au tourisme, au sport et aux visiteurs de passage.*

Jean-Marie Leblanc,
Vice-Président en charge du développement économique et de l'environnement

BOUSIES



QUI ETAIT CHARLES SEYDOUX ?

Une rue de Bousies porte son nom. Pourquoi ?

Jean, Jacques, Étienne, Charles Seydoux est un industriel et politicien français d'origine vaudoise né le 6 juillet 1796 à Vevey en Suisse. Il s'engage dans la Grande Armée, obtient la nationalité française en 1814, et finit sa carrière militaire, en 1823, comme Capitaine. L'année précédente, il s'était marié avec Louisa Henriette Gourgas.

Avec son frère Auguste Seydoux, il s'installe au Cateau-Cambrésis, comme industriel textile, spécialisé dans la filature de laine de mouton mérinos.

Sous le Second Empire, Charles Seydoux est député du Nord de 1852 à 1870.

Commandeur de la Légion d'honneur, il est également membre du Conseil Général des Églises réformées, conseiller général du Nord et maire du Cateau-Cambrésis. C'est un partisan de l'Empire libéral.

Charles Seydoux décède le 11 août 1875 à Bougival. Il est inhumé au Cateau-Cambrésis.



La famille Seydoux cultive les valeurs morales et familiales. Au fil des générations, ses membres assument leurs responsabilités. Blanche Renard, épouse de Charles Seydoux II, y veille : mère de huit enfants, elle fonde la « société maternelle » (1873) pour aider les jeunes mères ouvrières.

Trois de ses fils ont une action importante :

Alfred (1862-1911) est, entre autres, régent de la Banque de France (1893) ;

Albert (1866-1918) est élu député en 1910 et en 1914 ;

André (1871-1927), délégué de la Croix Rouge en 1914-1918 assure la reconstruction de l'usine après la guerre.

La domination de la famille Seydoux se poursuit jusqu'en 1936, date à laquelle les syndicats ouvriers du Cateau la contestent. Henri Seydoux (1900-1965) et sa famille quittent le château. Michel Seydoux est le dernier à partir du Cateau en 1971.

Plusieurs branches de la famille Seydoux se sont illustrées dans la diplomatie et la finance. Actuellement, les Seydoux figurent en bonne place parmi les grandes fortunes de France.

Situés au cœur de la ville, à proximité de la rivière La Selle (le lavage de la laine nécessitait beaucoup d'eau), les Ets Seydoux ont eu une emprise très importante.

À la fin du XIXe siècle, d'énormes bâtiments sont construits pour la filature et le tissage qui utilisaient des métiers de taille imposante et employaient des milliers d'ouvriers. Démantelée par les Allemands en 1914-1918 et détruite par les bombardements d'octobre 1918, l'usine est reconstruite en 1921.

Comme l'industrie textile régionale, les Ets Seydoux ont subi un déclin au XXe siècle : la fermeture définitive a lieu en 1981. En 1985, la friche industrielle est reprise par la ville et détruite, sauf certains bâtiments.

Le château familial entouré d'un beau parc est devenu Institut médico-éducatif.

Ainsi en attribuant son nom à une rue, les Bodiciens lui rendent hommage et le remercient d'avoir participé au développement économique du secteur.

Thierry Jacquinet

CROIX-CALUYAU



RESTAURATION DE LA MAIRIE

Tout commença fin 1999, dans ce lieu fréquenté par tous les habitants du village. En effet, la mairie de Croix Caluyau n'avait pas connu de transformations depuis 44 ans.

Depuis 44 ans, le secrétariat se trouvait dans une pièce à l'étage de cette bâtisse, une autre pièce, en bas, servait de salle de réunion, de cadastre et de salle de mariage.

C'est avec une certaine nostalgie que l'on se souvient des marches que l'on devait gravir pour accéder au secrétariat qui croulait d'archives et, par une petite trappe dans la porte, on savait si on pouvait entrer. On se remémore aussi de la chaleur que prodiguait le feu au charbon qui était bichonné par l'employée communale, Madame Wanaique.

Cette organisation s'explique par le fait que la partie de droite était louée.

En 1999, le locataire décède. La municipalité décide de réorganiser les lieux en créant à l'étage une salle des archives puis au rez de chaussée un nouveau secrétariat.

M. Daniel Lemaire, maire de l'époque, confectionne tous les meubles en bois, installe le chauffage électrique, change plusieurs fenêtres et refait les tapisseries de la salle de réunion.

En 2001, la nouvelle municipalité décide de monter des dossiers de demandes de subventions et de consacrer une partie de son budget pour conserver et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti communal. C'est pourquoi, en 2004 des travaux sont entrepris sur ce point central en dotant toute la mairie du chauffage au gaz.



Avant...

En 2008, tout en respectant le style de la construction, il est procédé au changement de toutes les menuiseries et pierres bleues.

Au rez de chaussée, des volets électriques, commandés par horloge, sont posés. Tous les murs sont également sablés et rejointoyés. Mais il restait un élément qui choquait dans ce nouveau décor : une porte en bois très abîmée. Un habitant, M. Beauvain, a décidé d'offrir ses compétences en la refaisant.



Après

En 2009, pour continuer les travaux extérieurs, la porte d'accès à la salle des fêtes sera changée et le mur sera reconstruit.

Ensuite il sera nécessaire de concevoir une nouvelle entrée pour l'accès aux handicapés et apporter un peu de verdure à ce village de l'Avesnois.

Elisabeth Pruvot

ROBERSART



LE CALVAIRE IL Y A 100 ANS



Le cachet postal qui oblitère cette carte porte la date du 12 juillet 1912.

D'après Anselme Harbonnier*, la dame qui se trouve sur cette carte est Philomène Lamotte, née en 1849, épouse de Joseph Delhaye, dit : Joseph du Cuiseux (le « cuiseux » était celui qui, à la sucrerie, concentrait, en le chauffant, le jus des betteraves afin d'en cristalliser le sucre).

Elle était l'arrière grand-mère de nos concitoyens Vincent Wanègue (qui nous a prêté cette carte et qui ignorait l'identité de la personne représentée), Vincent Burlion et Jean-Pierre Burlion.

* Anselme Harbonnier est le grand-père maternel de Carole et Christophe Ethuin qui habitent son ancienne maison jouxtant le calvaire.

(bulletin communal 1986 - M. Carlier)

Reynald Gaïda

FOREST



LES ANGLAIS FONT ETAPE AU RETOUR DE WATERLOO

Le contexte historique : Au retour de l'île d'Elbe où il était exilé, Napoléon entra triomphalement dans Paris le 20 mars 1815. Alarmées par son retour, les puissances européennes alliées, envoyèrent des troupes en Belgique afin de préparer l'invasion de la France, prévue pour le 1er juillet.

Napoléon décida de prendre les Alliés de vitesse, en attaquant en Belgique les britanniques et les prussiens avant que les autrichiens et les russes aient eu le temps de les rejoindre. A la tête de seulement 128 000 hommes, commandés par le Maréchal Ney et le Général Grouchy, il atteignit la frontière franco-belge le 14 juin.

En Belgique 116 000 prussiens et 93 000 soldats britanniques et hollandais commandés respectivement par le Maréchal Blücher et le duc de Wellington, l'attendaient.

Après une première bataille au nord de Charleroi et une seconde sur le plateau du Mont Saint-Jean les 16 et 17 juin, les adversaires se retrouvèrent face à face dans la plaine de Waterloo. La bataille commença à 11 heures 30 et s'acheva dans la soirée par la débandade de l'armée française et le départ de Napoléon pour Paris où il signa sa seconde abdication le 22 juin. Louis XVIII remonta sur le trône le 28 juin.

Cette campagne coûta 40 000 hommes aux Français, 15 000 aux Britanniques et 7 000 aux Prussiens.



La bataille de Waterloo

C'est au retour de Waterloo, que la batterie « G » d'artillerie à cheval anglaise va traverser Forest le 23 juin 1815 en se dirigeant sur Paris. Elle bivouaqua à Montay suite à une erreur de transmission des ordres, puis reviendra à Forest le 24 juin.

À cette époque une troupe d'artillerie à cheval comprenait :

- En matériel : 5 canons, un obusier lourd, 9 voitures de munitions et 4 voitures (forge, carriole, matériel de rechange et bagages).
- En hommes : 6 détachements montés de 8 hommes, 80 canonniers, 80 conducteurs et 6 bombardiers.

Cet ensemble rassemblait 240 hommes, 120 chevaux de trait, et 110 chevaux montés.

Au cours de la bataille de Waterloo, la batterie perdit environ les 2/3 de son effectif, c'est donc une petite centaine d'hommes et de chevaux qui séjournèrent au retour à Forest.

L'auteur, commandant la batterie, prenant des notes quasi quotidiennes, narre parfois avec humour, souvent avec précision et étonnement, son passage à Forest.

« Le 23 juin 1815, un mille environ avant la descente vers Montay, nous traversâmes Forest, un joli et grand village entouré, comme d'habitude, par des vergers, avec quelques bois alentour égayant un paysage assez monotone.

En approchant du village, un drap sale ou une nappe attachée à une perche et sortant de la

fenêtre du clocher attira notre attention. C'était la première fois que nous voyions l'immaculé pavillon blanc depuis notre entrée en territoire français et nous ne pouvions qu'admirer la sagesse et la prévoyance qui avait choisi un étendard national que le plus humble ménage pouvait fournir instantanément. (1)

Mais le village de Forest nous réservait une autre surprise, en effet un grand et mince vieillard à l'air vénérable, en habit ecclésiastique, se tenait sur le côté de la route au milieu de plusieurs paysans mâles et femelles. Sa contenance était radieuse et il paraissait ravi en voyant défiler la colonne. Il puisait fréquemment dans une petite tabatière d'écaille. Quand j'arrivai à sa hauteur, se découvrant, il me fit un profond salut.

Il nous raconta avoir été chassé de sa cure par la Révolution, était revenu au moment de l'abdication de Napoléon l'année passée, mais le retour de l'île d'Elbe faillit à nouveau le mettre en fuite. Il s'était risqué tout de même à rester sur les instances affectueuses de ses paroissiens et, après avoir subi pendant les Cent-Jours d'horribles anxiétés et même des indignités, avait enfin recouvré la sécurité et la tranquillité grâce à la bataille de Waterloo.



Une charge anglaise

Il était sorti maintenant pour voir le passage des braves Anglais à qui son pays et lui-même devaient tant, mais surtout pour rendre hommage à son monarque bien-aimé qui, croyait-il, devait passer par Forest en se rendant dans la capitale. Il était vraiment transporté et parlait d'abondance. Nous nous séparâmes cordialement, en nous serrant la main, pendant qu'il m'offrait une prise avec la plus aimable bonhomie.

Comme les paysans regardaient ! Ils semblaient tout à fait simples et ignorants dans cette région. Jusqu'à présent, depuis que nous avons franchi la frontière, nous les avons trouvés partout poursuivant leurs travaux rustiques avec autant de tranquillité que pendant la plus profonde paix. Le passage continuel de troupes étrangères sur leurs routes et par leurs villages ne les troublait pas et excitait très peu leur curiosité (2).

Le village de Forest présentait un aspect joyeux et campagnard avec ses hangars et fermes couverts de chaumes dans le style des mêmes bâtiments en Angleterre. Ils étaient écartés de la grande rue et séparés les uns des autres, contrairement à ce qu'on voit si souvent dans d'autres parties de la France où des villages à maisons de pierre, hautes de deux à trois étages, ressemblent plutôt à des morceaux de villes découpés et posés çà et là ».

L'auteur raconte ensuite comment par erreur dans la transmission des ordres, la batterie dû bivouaquer à Montay, petit village près du Cateau, avant de revenir à Forest le lendemain.

Après une nuit passée à Montay, la batterie reçoit l'ordre de retourner à Forest. (A suivre)

1) Cette réflexion repose sur le fait qu'après Waterloo, le drapeau français devint à partir de 1816, blanc avec fleur de lis, alors « prémonition » ou simple capitulation ?

2) Il faut ici rappeler que la Chaussée Brunehaut a été de tout temps l'itinéraire de passage des troupes, invasions, fuyards, et que les riverains avaient à cet égard acquis une certaine indifférence lorsque la traversée ne se traduisait pas par des dégradations, exactions etc.

D'après le Journal de campagne de Waterloo écrit sur la base des notes de Alexander Cavalie Mercer - Commandant la batterie « G », rattachée à la division de cavaliers commandée par Lors Uxbrige.

Article recueilli par Georges Broxer

Brèves... Brèves

- Opération propreté au Bois l'Evêque :

A l'Ouest de notre Communauté de Communes et au cœur du Bois l'Evêque, l'étang du Flaquet Briffaut constitue un lieu de promenade, d'exercice et de détente que fréquentent tout particulièrement le week-end les familles et les sportifs (joggers, vététistes). Un agréable chemin le ceinture et les canards s'y ébattent paisiblement.

Cependant, ce havre de verdure est régulièrement pollué par toutes sortes de débris (papiers gras, cannettes vides, déchets) qui le salissent et en gâchent la fréquentation, malgré les poubelles qui y sont installées.

C'est pourquoi, par une belle matinée de juin dernier, une « brigade nettoyeuse », constituée d'une vingtaine de membres du club VTT Nature de Fontaine-au-Bois - hommes, femmes, petits et grands - a pris le taureau par les cornes et a entrepris une opération « Flaquet Propre » dans la bonne humeur. Sous la conduite de Thierry Van Dorpe, vice-président du club et par ailleurs technicien forestier de l'ONF à Mormal-Bois l'Evêque, ce fut l'occasion pour tous d'écouter ses explications sur les espèces d'arbres et l'exploitation de la forêt : abattage des sapins en cours et plantation prochaine de feuillus.

Cette louable manifestation de civisme sera reconduite au printemps prochain, avant l'éclo-

sion de la végétation, de sorte que le nettoyage puisse être plus complet.

Petit message « communautaire » : les volontaires vététistes de Fontaine-au-Bois ne pourraient ils pas être renforcés par des éléments des communes riveraines, Bousies, Forest, Ors, qui ont en partage la préservation de nos paysages ?



Quant aux incivilités, nous n'en viendrons jamais complètement à bout mais chacun sait que plus un site est tenu propre et plus il donne envie de le

préservier, tandis que l'inverse est hélas vrai aussi. Alors, sentons-nous tous concernés, à l'étang du Flaquet Briffaut et au Bois l'Evêque, mais aussi en forêt de Mormal...et ailleurs !

Jean-Marie Leblanc

- Forest : une salle informatique :



L'outil informatique est devenu incontournable dans notre quotidien. Bien utilisé, il est également une gigantesque fenêtre sur le monde ...

Sous l'impulsion des enseignantes de l'école mixte, quatre ordinateurs ont pu être achetés.

Ils ont été financés par la coopérative scolaire (1 poste), la municipalité (1 poste), l'association des parents d'élèves (1 poste) et l'indemnité des élus (1 poste).

Ils seront prochainement installés dans une salle multimédia que sont en train de restaurer Dominique Catillon, agent municipal, les jeunes stagiaires et Denis Dubois, adjoint au Maire.

Grâce à toutes ces synergies, les enfants scolarisés à Forest vont pouvoir maîtriser les nouvelles technologies.

Marie-Pierre Soriaux

Le mot du Vice-Président

Délégué aux finances

Notre Communauté de Communes doit contribuer au développement de nos 10 communes qui la composent.

Elle ne peut et ne pourra le faire que si la maîtrise de son budget de fonctionnement lui permet de dégager une capacité d'autofinancement.

Or, celle-ci est fortement impactée par le coût des ordures ménagères qui ne cesse de croître.

Aujourd'hui, en supplément des 150 € par foyer, le budget communautaire participe à hauteur de 237 115 € pour 4 200 familles soit 56 € par foyer, portant le coût réel à 206 €.

Tous en ensemble, nous devons prendre conscience de ce phénomène qui n'est pas propre à notre Communauté de Communes et qui relève de la responsabilité de chaque citoyen.

Jean-Marie Sculfort

L'année 2007 en chiffres

Bilan du centre de loisirs 2007	
dépenses	55 100 €
recettes	44 520 €

Répartition des recettes de fonctionnement	
atténuation de charges	304 896,30 €
produits des services et domaines	882 841,19 €
impôts taxes	936 877,00 €
dotation et participation	930 937,64 €
autres produits de gestion courante	12 597,08 €
produits exceptionnels	120,00 €

Répartition des dépenses de fonctionnement	
charges à caractère général	1 184 489 €
charges de personnel	639 526,87 €
charges de gestion courante	135 134,18 €
versement sur impôts	489 389,85 €
charges financières	30 768,84 €
charges exceptionnelles	2 754,66 €
virement à la section d'investissement	

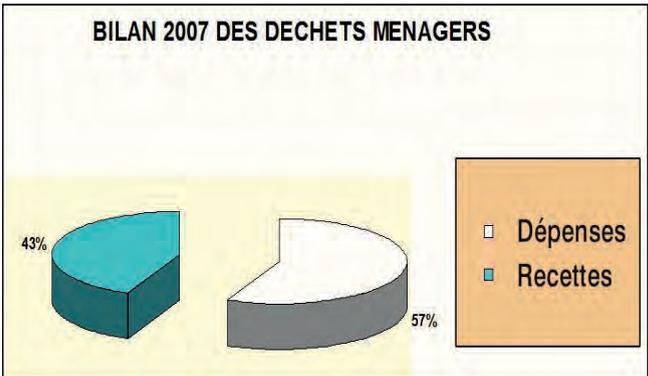
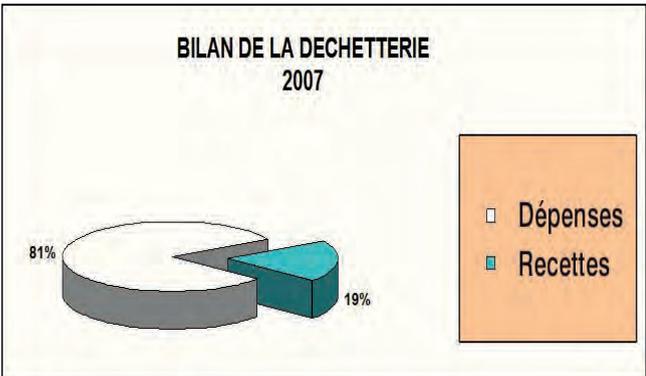
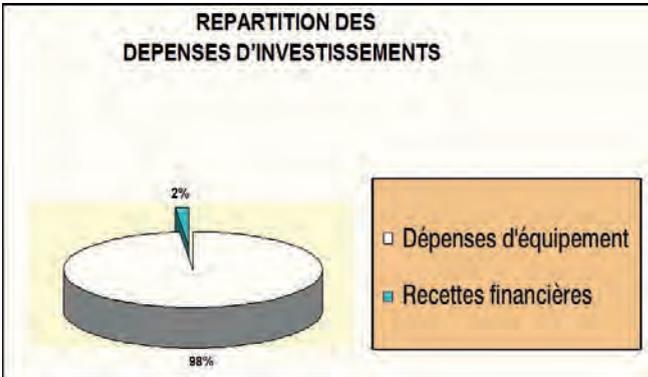
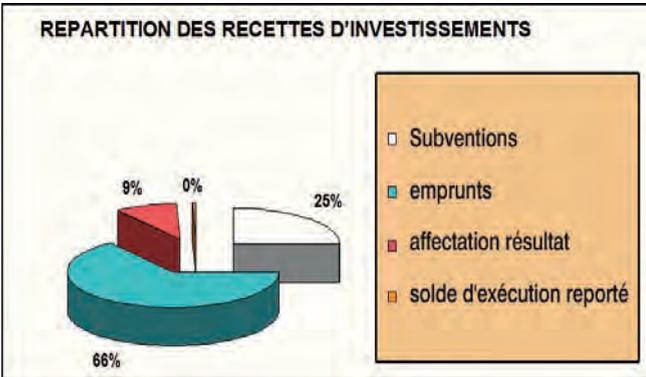
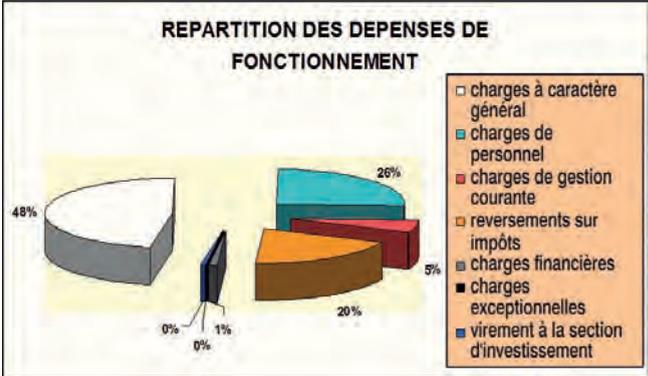
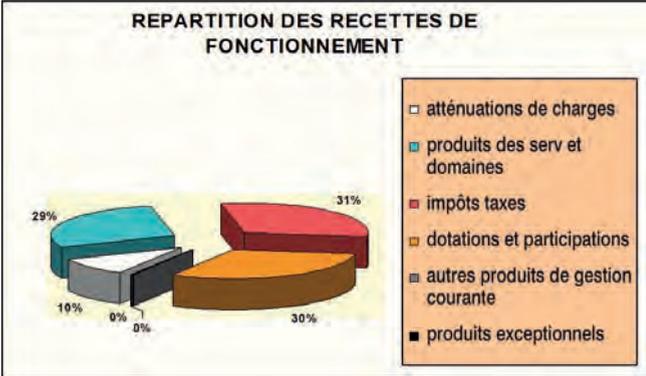
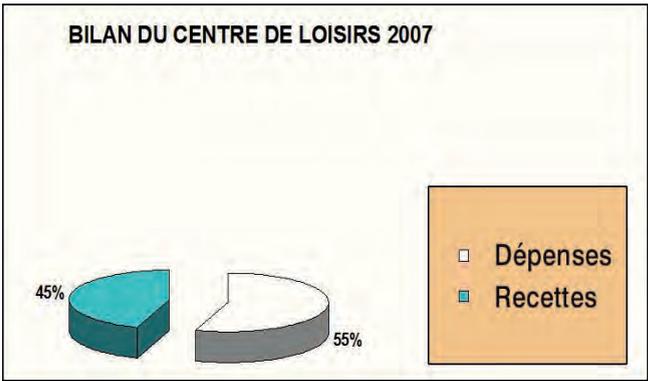
Répartition des recettes d'investissement	
subventions	764 758,46 €
emprunts	1 950 000,00 €
affectation de résultat	285 828,04 €
solde exécution reporté	23 759,39 €

Répartition des dépenses d'investissement	
dépenses d'équipement	2 980 694,52 €
dépenses financières	52 378,78 €

Bilan 2007 des déchets ménagers	
dépenses	914 233,04 €
recettes	684 904,48 €

Bilan de la déchetterie 2007	
dépenses	150 504,61 €
recettes	36 153,62 €

Le bilan de l'année 2007



La fromagerie du Bocage

De la Pierre Bleue au Maroilles bio, la production est lancée



Gamme des fromages au lait de ferme & Gamme des produits bio
La ronde des étiquettes

Le démarrage de l'activité de la Fromagerie du Bocage le 5 mars 2008 constitue un évènement majeur dans le paysage économique des territoires de la 2C2M et de la 2CR2H. Production, vente et promotion sont assurées par deux sociétés distinctes dont les intérêts convergent.

La production est gérée par une SAS (Société d'Actions Simplifiées), constituée principalement des 16 producteurs laitiers engagés dans l'entreprise. Elle a été fondée dès 2006. La partie vente et promotion sera elle dévolue à la SEML d'aménagement 2H2M (Société d'Economie Mixte Locale). Elle devra notamment organiser et gérer les manifestations, informer, promouvoir la vie culturelle, développer le tourisme durable du territoire du pays de Mormal et Maroilles et des deux Helves.

Installée sur la zone d'activité de la commune de Maroilles, l'impact économique, touristique et social de la Fromagerie du Bocage couvre l'ensemble du territoire des deux communautés.

L'ensemble du projet de cette fromagerie date de plus de 13 ans aujourd'hui.

Rêvé et soutenu par le maire de Maroilles, Jean-Marie Sculfort, la réalisation complète du projet s'achèvera bientôt par la construction de la « Maison des Saveurs et du Goût » sur le site de l'abbaye. Fabriquer à nouveau du fromage à Maroilles, une évidence géographique et historique qui a mis du temps à voir le jour !



Au commencement, un pavé gris cendré nommé « Pierre Bleue »

Lorsque M. Lepage, de Cartignies, verse le premier lait le mercredi 19 mars à 9 h 30 dans le tanker de la fromagerie, celui-ci est destiné à la fabrication d'un nouveau fromage baptisé « Pierre Bleue ».

Ce fromage, du maroilles, il n'en aura que le format des moules. Il s'agit bien d'une création à part entière, d'une recette inventée par Eric Havard, l'actuel directeur de la fromagerie, élaboré au CFPPA de Le Quesnoy et affiné dans les propres caves d'Eric.

Aujourd'hui, la Pierre Bleue a tenu ses promesses de vente : on le trouve sur les étals des petits et grands magasins de la région (Auchan, Intermarché,...). Pas étonnant si l'on sait que le goût de la clientèle va aux fromages typés, souples et doux.

La Pierre Bleue, un fromage à pâte molle, à croûte fleurie

Ce sera pour le lait un long cheminement avant de devenir fromage : pasteurisé, analysé pour garantir sa qualité, le caillé moulu, égoutté, salé au vrai sel et non à la saumure, ce qui sera une « Pierre Bleue » subit un premier séchage avant de gagner la cave d'affinage pendant 6 à 8 semaines.

Douze litres de lait ont été nécessaires pour fabriquer un kilogramme de fromage.

Des veines bleutées apparaîtront bientôt, conséquence de la moisissure volontairement introduite (penicillium). La pointe de bleue persillée va relever son goût tendre.

Le fromage a alors pris la couleur de ce matériau noble qu'est la pierre de Marbaix si prisée au siècle dernier, et qui entre dans bon nombre de construction avesnoise.



<-- L'équipe qui a lancé la fromagerie

A la Fromagerie du Bocage, la saumure pour le salage des fromages est bannie. Comme le préconise une recette de 1813, il faut du sel sec.

Visite des élus de la 2C2M le 22 mai-->



Pierre Bleue et Maroilles Bio : des valeurs gustatives à faire connaître

Richesse patrimoniale de notre région, le Maroilles, mais aussi désormais la Pierre Bleue, se déclinent depuis août 2008 en produits bio. La fête de la flamiche et du Maroilles le 10 août a été l'occasion d'une première mise en vente. Depuis la Fromagerie du Bocage doit gérer une rupture de stock. Succès phénoménal pour cette gamme de fromages bio affinés à pâtes molles, représentés jusqu'à présent par les seuls Camembert et Münster.

Maroilles et Pierre Bleue bio sont actuellement en cours de référencement pour les « Biocoops », coopératives de produits bio au niveau national. Reste à adapter les formats des fromages, car si la région apprécie les gros, le reste de la France préfère les petits. En tous cas, la forte attente du public garanti l'avenir de nos deux fromages.

Ecologie avant tout !

Les effluents liquides (lactosérum, eaux de lavage) sont récupérés et épurés jusqu'à atteindre les normes de rejet en milieu naturel. Deux étapes sont nécessaires : 90% de la charge polluante passe par la méthanisation, produisant du méthane brûlé dans une chaudière pour fabriquer de l'eau chaude utilisée dans la fromagerie. Les 10% restant sont traités par aérobie dans une station enterrée pour limiter l'impact visuel.

Hervé Havard : portrait

Breton d'origine, 36 ans, Eric Havard est le directeur de la Fromagerie du Bocage. Diplômé de l'Ecole Nationale de l'Industrie Laitière (ENIL) basée dans le Doubs, il arrive à Maroilles en mai 2005.

Après avoir occupé différents postes dans l'industrie laitière en Europe, il va consacrer son savoir-faire au service de la Fromagerie du Bocage. Il vit actuellement à Croix-Caluyau, sur le territoire de la 2C2M. Il est marié et père de deux enfants.



Cuisiner bio !

Flamiche au Maroilles au lait cru Bio

Recette proposée par Mme Marcelle Balleux de l'auberge de Sassognes.

Une recette pour 6 personnes:
Temps de préparation: **10 minutes**
Temps de repos : **60 minutes**
Temps de cuisson : **20 minutes**
Coût : **économique**
Niveau de difficulté : **facile**

Ingédients

- 250 g de farine tamisée,
- 200 g de Maroilles au lait cru,
- 2 œufs entiers,
- 50 g de beurre fondu,
- 20 g levure fraîche à délayer dans un verre de lait tiède,
- 1 cuillère à café de sucre en poudre,
- 1 pincée de sel fin et de poivre.

Préparation :

- 1/ Dans un saladier, verser la farine et creuser un puits, ajouter successive-

ment le sel, le sucre en poudre, les œufs, la levure délayée et le beurre fondu.

- 2/ En partant du centre, incorporer les ingrédients petit à petit à l'aide d'une spatule. Mélanger énergiquement jusqu'à obtenir une pâte souple et légèrement collante.
- 3/ Saupoudrer la pâte de farine. Couvrir la pâte d'un linge propre et la laisser reposer pendant 60 minutes.
- 4/ Étaler la pâte au rouleau et en garnir une tourtière.
- 5/ Couper le Maroilles en fines tranches (sans enlever la croûte) et les disposer harmonieusement sur la pâte.
- 6/ Saupoudrer de poivre.
- 7/ Mettre à four chaud (180°) et cuire la flamiche pendant 20 minutes.

Servir chaud à l'apéritif ou en plat principal avec une salade verte. Accompagner d'un vin ou d'une bière artisanale de terroir.

Quel avenir pour la Fromagerie du Bocage ?

L'espace scénographique qui mettra en exergue à la fois l'histoire et l'originalité de notre production fromagère sera ouvert au public à la fin du premier semestre 2009. Cet outil présentera sur un espace de 500 m2 la fabrication du Maroilles, ses principaux producteurs, ainsi que la genèse du projet de la constitution de la Fromagerie du Bocage. La zone « accueil » devrait recevoir environ 15.000 visiteurs l'an. Valorisation de la production locale, stimulation des ventes, les Avesnois pourront être fiers de la valeur de leur patrimoine !

Pour la partie production, le projet de création d'un nouveau fromage dès la fin de cette année occupe toutes les énergies. Le responsable de la fromagerie dévoile son projet pour les lecteurs de la revue de la 2C2M : ce sera encore un fromage « inventé » qui incarnera par son aspect extérieur et son goût l'image du savoir-faire de l'Avesnois.

Hervé Gournay

La Caserne Clarke va revivre ...

Qui était Clarke ?

Clarke Henri-Jacques-Guillaume, duc de Feltre et comte d'Hunebourg, officier général, ministre et législateur, naquit à Landrecies (Nord) le 17 octobre 1765, de messire Thomas Clarke, capitaine aide-major du régiment irlandais de Bulkeley, et de dame Louise Shee.

Il entra à l'école militaire le 17 septembre 1781 et arriva, de grade en grade, chef d'escadron au



2e régiment de cavalerie. Il fut employé à l'armée du Rhin, se distingua au siège de Spire, et fut promu le 19 mai 1793, général de brigade.

Destitué comme suspect, il ne recouvra son grade que le 11 ventôse an III, seconda habilement Carnot, ministre de la guerre, et fut fait général de division

le 17 frimaire de la même année.

Il fut ensuite envoyé comme ambassadeur auprès du roi d'Etrurie. Rappelé en l'an XII, il fut nommé Conseiller d'Etat. Le 9 ventôse an XII, il fut fait membre de la Légion d'honneur et le 25 prairial suivant, commandeur du même ordre.



Rappelé à l'activité, il fit la campagne d'Allemagne, se distingua à Ulm et Iéna et devint gouverneur de Berlin en novembre 1806 après l'avoir été de Vienne l'année précédente. Le 9 août 1807, il fut appelé au ministère de la guerre, poste qu'il occupa jusqu'au 3 avril 1814. Il avait été créé comte d'Hunebourg le 24 avril 1808, puis duc de Feltre le 15 août 1809.

Il adhéra à la déchéance de l'Empereur en avril 1814. La Restauration, à laquelle il se rallia, le fit pair de France (4 juin 1814). Il redevint ministre de la guerre le 12 mars 1815. Il suivit Louis XVIII à Gand, revint en France avec les Bourbons, reprit le portefeuille de la guerre le 26 septembre et fut très rigoureux pour ses anciens compagnons d'armes, ce qui lui fut vivement reproché.

Il décéda à Neuwiller (Bas-Rhin), le 28 octobre 1818.

Le 3 juillet 1816, il fut élevé au maréchalat.

Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de Paris.

La caserne Saint Charles débaptisée...

Le XVIIIème siècle marque l'apogée de la tradition militaire landrecienne. Il s'agit de la grande époque de construction des casernes : le duc de Biron, gouverneur de Landrecies de 1735 à 1757, en fait édifier une à son nom dans la ville haute, et qui existe toujours aujourd'hui.

On en crée une autre pour la Ville basse, dénommée "caserne Saint-Charles", et destinée à abriter les régiments de cavalerie.



la caserne Clarke avant sa désaffectation

Après la révolution, on la rebaptisera "caserne Clarke", en hommage au Maréchal Napoléonien né à Landrecies. Elle aussi est encore visible, au bord de la grand-rue...



une autre vue

Une troisième, par contre, dénommée "caserne St-Philippe" puis "caserne Duplex", fut rasée par la suite. A son emplacement existe maintenant un centre socio-culturel.

Une nouvelle vie



La caserne a été rachetée à l'armée il y a quelques années par la 2c2m. D'importants travaux sont actuellement en cours.

Une partie des bâtiments abritera les bureaux de la Communauté de Communes.



la façade - côté rue

La commission « développement économique » présidée par Jean-Marie Leblanc prospectera

auprès de divers organismes, services et commerces pour occuper les espaces non utilisés par le siège de la 2c2m.



les travaux à l'arrière du bâtiment

La création de structures légères, dédiées à l'hébergement, au tourisme, au sport et aux visiteurs de passage, est également envisagée.



aperçu d'une salle avant les travaux



la même salle après travaux

Maurice Saniez

FONTAINE-AU-BOIS

NOS VIEILLES PIERRES RACONTENT...

Le patrimoine architectural de Fontaine-au-Bois est bien connu et ses habitants sont fiers de leur église fortifiée, de leur ancien lavoir municipal, récemment restauré avec l'aide de fonds départementaux et européens, de quelques petits oratoires en pierre bleue nichés dans les rues du village. Par ailleurs, un projet de construction d'un kiosque sous les tilleuls de la Plaine est dans les cartons.

Mais en cherchant bien, et avec le concours de Madame Gisèle Delattre, notre « historienne » locale, nous avons trouvé deux autres sujets de « vieilles pierres » dont l'histoire mérite d'être contée...

C'est d'abord, en remontant la rue du Hainaut - joliment repavée il y a quelques années et qui mène au cimetière - la redécouverte, sur le côté droit, d'un imposant monument funéraire qui a intrigué les Fontagnards pendant de longues années, car seuls les plus anciens connaissaient le nom de la famille dont il abritait les aïeux. Ce monument, construit séparément du cimetière, et à vrai dire très dégradé, vient de connaître une nouvelle jeunesse, et du même coup de révéler ses origines. Et cela parce qu'un couple du village, Henri et Brigitte Ladrière, a entrepris de le restaurer, cette année en août-septembre.

Et s'ils ont pris cette décision, c'est tout simplement que l'un et l'autre sont des descendants, par branche séparée, de Jean-Baptiste Pertrissart et de Fidéline Gotte, qui y sont enterrés en compagnie de l'un de leurs trois enfants, Donat Pertrissart. Du 19^e au 21^e siècle et en cinq générations, la descendance du couple Jean-Baptiste Pertrissart - Fidéline Gotte est passée par des familles connues du village, les Pertrissart, bien sûr, mais aussi Trouillet, Boursier, Dehin, Bruyère, Ladrière, Quiévreux...



Ces derniers n'ont pas voulu que le monument tombe en désuétude et, à force de travail et d'application, lui ont redonné un aspect respectable : la pierre a été nettoyée, refaçonée là où il le fallait, les grilles ont été grattées puis repeintes en vert foncé. Et, du coup, l'on s'est intéressé à l'ancêtre le

plus connu, Donat Pertrissart, dont on a redécouvert qu'il avait été Polytechnicien, capitaine d'artillerie, mais dont la vie fut courte puisqu'il décéda accidentellement le 5 février 1904, à l'âge de 39 ans, au fort de Liouville, dans la Meuse.

C'est lui qui fit édifier, dans le centre de Fontaine-au-Bois, une très grande et très belle maison « de maître » dans laquelle s'installa sur plusieurs générations la famille Ladrière, connue et appréciée dans le monde agricole.

Cette sépulture remarquable donne incontestablement du caractère et du cachet, sur l'accès au cimetière proprement dit et, avec le parking, constitue un ensemble qui, aujourd'hui aménagé et planté, peut constituer un but de promenade et de recueillement.

Une trace du Moyen Age

Si la sépulture ci-dessus n'a guère qu'un peu plus d'un siècle, il en est tout autrement d'un autre vestige fontagnard qu'on peut trouver au sud-ouest du village. C'est donc à l'opposé, au milieu des champs, sur un petit chemin que les randonneurs pédestres ou à VTT connaissent bien, qui conduit au terrain communal de cross, le chemin rural n°17 dit de la Plaine et qui se transforme en sentier vers le chemin Saint-Jacques. En cheminant, on tombe tout à coup, en étant attentif, sur une haute borne de pierre sur laquelle on peut lire l'inscription suivante, qui y est gravée sur l'une des quatre faces : « Bois de St André ».



Les recherches et la consultation des archives nous ont orientés vers Le Cateau, où fut édifiée en 1021 et consacrée en 1025 une abbaye, autour de laquelle s'organisa la vie économique et sociale du territoire durant tout le Moyen Age.

Fontaine-au-Bois figurait dans ce vaste périmètre de terres arables et de forêts - dans le Cambrésis et dans l'Avesnois - qui fournissait leurs ressources, soit aux seigneurs soit aux ecclésiastiques. La parcelle de Fontaine comportait le « Bois de Fontaine » d'une superficie de 335 mencedées et rapportait au 13^e siècle 1560 livres. Par la suite, les actions de défrichement entreprises par les paysans fontagnards donnèrent lieu à de nombreux conflits avec leurs propriétaires. De multiples procès se succédè-

rent jusqu'en 1775 où, après bien des renversements, une intervention du duc d'Orléans donna raison aux habitants de Fontaine.

Pour en revenir à notre borne, elle figurait l'une des délimitations des biens de l'abbaye de St André à une époque, répétons-le, où notre territoire était très majoritairement boisé - d'où le nom de la commune. Très précisément, elle servit à déterminer le montant de la dîme sur les biens situés sur la commune, dîme affectée aux vicaires et à la reconstruction du chœur de l'église aux 17^e et 18^e siècles. Les activités agricoles - élevage et cultures sur de petites parcelles - avaient pris le relais et en assureront le développement à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e.

Jean-Marie Leblanc

LE FAVRIL

LE MOULIN DES TRICOTERIES : HISTOIRE D'UNE CHAMBRE D'EAU

Parmi les 3 moulins à eau (dont 2 seuls subsistent aujourd'hui) et les 2 moulins à vent (aujourd'hui disparus) qui existaient sur le territoire de la commune de Le Favril au XVIII^{ème} siècle, le Moulin des Tricoteries est le plus connu car le plus ouvert sur son environnement et il mérite un regard particulier dans le sens où il allie parfaitement histoire, présent et avenir...



Du passé...

Ce moulin, le plus ancien de tous, fut construit au milieu du XVIII^{ème} siècle par J.P. Salengros sur concession et octroi du duc d'Orléans du 6 mai 1755 et obtint le droit de moudre du grain le 27 mars 1757 par l'intendant du Hainaut. Puis, après 130 ans d'activité comme moulin à blé, il serait devenu moulin à filer et tisser la laine ou le lin dès 1885, probablement doté d'un métier à tisser Jacquard.

Situé dans un méandre de la Rivière, le moulin, éloigné des rives du cours d'eau (probablement du fait des crues dont est capable la Rivière), était alimenté par un canal partiellement souterrain relié

à un bief (retenue d'eau) aménagé en amont sur le cours de la rivière et qui rejoignait la chambre d'eau où se situaient les roues à augets permettant de transformer la force hydraulique en force motrice pour actionner les meules. Particularité notable, l'eau sortant du moulin poursuivait son cheminement par un nouvel aqueduc voûté d'environ 150 mètres pour regagner la rivière 500 mètres en aval.

Le bâtiment traditionnel en briques, linteaux, encadrements de fenêtres, dallages et arcades en pierre bleue au sous-sol a connu bien des aménagements (roue extérieure couverte fin XVIII^{ème} siècle pour donner la chambre d'eau et charpente constituée de bois de récupération d'un ancien moulin à vent appartenant au même Salengros), des transformations (suppression d'une grange perpendiculaire attenante au corps rectangulaire subsistant du moulin actuel) et des utilisations au fil du temps (camping à gestion privée dans les années 70-80) pour devenir un lieu ouvert et accessible à tous les amateurs d'art et de culture...

... au présent et au futur

Avec la détermination, le souci de l'esthétique et de la conservation de ce précieux témoin d'architecture et d'histoire locale, les nouveaux propriétaires du Moulin des Tricoteries, Vincent et Nathalie Dumesnil ont su lui donner une nouvelle vocation, outre le fait d'avoir choisi d'y résider dans un cadre bocager et bucolique, ils y ont créé avec un groupe de personnes intéressées par le projet, une structure culturelle, judicieusement dénommée « la chambre d'eau », dont l'objet est le développement culturel des territoires et le soutien à la création artistique contemporaine. Cette association, aidée principalement par l'Europe, le conseil régional Nord/Pas-de-Calais et le conseil général du Nord est à l'origine de la création de trois emplois permanents et d'une vingtaine d'emplois d'artistes professionnels chaque année.

« La chambre d'eau » accueille des résidences d'artistes et s'applique à supporter et diffuser des actions culturelles dans tout le sud du département. L'ancien moulin aménagé permet de loger des artistes et la salle en sous-sol peut accueillir une exposition, un concert ou du théâtre. Depuis l'origine du projet, des milliers de personnes sont venues aux Tricoteries, ont participé à une rencontre ou à un atelier avec un artiste. Peu à peu les habitants des environs se sont ainsi familiarisés aux différentes propositions de « La chambre d'eau » consultables sur le site www.lachambredeau.com (mail : contact@lachambredeau.com) et menées en partenariat étroit avec de multiples acteurs locaux (communes, communautés de communes, d'agglomérations, Parcs Naturels Régionaux avec l'opération « Kiosques en fête »...) ou à l'étranger pour produire des actions de qualité et amplement appréciées des visiteurs qui n'ont pas hésité à se laisser séduire.

Frédéric Damien

(Entretien avec Vincent Dumesnil)

LANDRECIES



RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH

« C'est en 1816 que le maire, Monsieur Alexandre Meurice et son épouse née Henriette Bracq, décident de faire construire une petite chapelle près du nouveau cimetière, hors les remparts et dédiée à Saint-Roch, patron des ensevelisseurs. Leurs corps reposent au pied de la stèle en marbre blanc, adossée au chevet de la chapelle. Agrandie en 1876, elle devient l'oratoire de l'hospice des vieillards, jouxtant la chapelle.

Lors de la guerre 1914-1918, la chapelle souffrira des bombardements et de l'incendie du Faubourg de France.

Il y a une dizaine d'années, elle tombait en ruine, la toiture était percée, la voûte s'effondrait, les murs ruisselaient d'humidité, les lambris tombaient.

Le Conseil Municipal s'est attaché, dès 1997, à restaurer les édifices religieux de la commune, c'est-à-dire les chapelles Notre Dame de Bonsecours, route de Fontaine-au-Bois, Notre Dame de Grâce du Rosembois, datant de 1686, la Chapelle Saint-Roch, mais aussi les orgues de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul et sa rosace.

Suivant les conseils de Monsieur Garin, architecte, agréé par les Bâtiments de France, trois entreprises landrenciennes ont exercé leur savoir-faire : monsieur Pascal Lacourt pour la réfection de la toiture et les gouttières, monsieur Freddy Cornet pour le sablage et le recimentage des briques extérieures, l'entoilage de la voûte et le plâtrage à l'ancienne et Monsieur Marc Frémy pour la menuiserie et les lambris.

Le marché s'élevait à 400 000 francs. Le Conseil Général, sollicité, a versé une subvention de 116 000 francs.

Les travaux avançaient bien mais il restait certains points à définir, notamment au sujet des vitraux.

La vie de Saint-Roch en médaillon remportait tous les suffrages, malheureusement le devis était trop élevé. Nous avons donc décidé de poser un verre cathédrale. Ensuite la solidarité et le bénévolat ont joué : Monsieur Jacques Millot a offert le bois de chêne et Monsieur André Frémy a fabriqué les corbeaux posés par Monsieur Cornet. Monsieur Jean-Louis Boucly a offert la croix et la cloche, avec le concours des Amis de Landrecies. Monsieur Michel Frémy a fabriqué le coq en fer forgé et avec Monsieur Michel Simon, la girouette et le portique soutenant la cloche. Messieurs Jacques Delbart et Michel Frémy ont sauvé les bancs vermoulus, décapé et remis en état les barreaux extérieurs des fenêtres. L'association des Amis de Landrecies a financé les lambris du chœur, non prévus dans le marché initial et posé l'encadrement de la peinture du christ en croix, réalisé par Eugène Mortier et sa fille

Annick Doise-Mortier. Madame Jacqueline Presse a peint l'intérieur de la chapelle.

La touche finale a été apportée par Madame Monique Sellier et les jeunes de l'aumônerie dans la restauration des dorures et des couleurs d'origine des quatorze stations du chemin de croix.

Un très beau travail posé par Messieurs Michel Frémy et Jacques Delbart.

Depuis l'entretien de la chapelle est assuré, régulièrement par Mesdames Raymonde Delbart et Renée Frémy.

C'est une satisfaction de constater, aujourd'hui, grâce à l'implication de la commune, du Conseil Général et des Associations des habitants du Faubourg de France et des Amis de Landrecies, la restauration de la chapelle Saint-Roch et ayons une pensée pour Eugène Mortier, Jean-Claude Paris, Joseph Boussebart, André Frémy, Jean-Louis Thurette, André Van Moerbeque et Bernard Suret, disparus et amis de la chapelle.

Souvenons-nous aussi des bénévoles qui ont œuvré sous une chaleur caniculaire à la restauration des tombes des hommes célèbres du cimetière, la plupart d'entre-eux, décorés de la légion d'honneur. Ils sont entrés dans l'histoire de Landrecies. Tous ces bénévoles ont travaillé dans une belle fraternité de cœur, d'esprit et de foi et je crois, Monsieur l'abbé, que c'est cette fraternité que vous allez célébrer, ce soir, lors de la messe souhaitée par l'Association des habitants du Faubourg de France. »

Discours d'accueil de Francine Michaux



La chapelle St Roch

Au cœur du cimetière, la chapelle St-Roch, fondée en 1816, fut dédiée, comme son nom l'indique, au patron des ensevelisseurs. On l'agrandit en 1876 et la chapelle devient l'oratoire de l'hospice des vieillards (situé immédiatement sur la droite), desservi par un vicaire. Mais en vérité, le caractère sacré du lieu est bien plus ancien encore : au Moyen-Age, on trouvait là un établissement d'accueil et de soins pour les lépreux ou les pestiférés, d'où la consécration à Saint-Roch.

LOCQUIGNOL



LES EVACUES BELGES DE MAI 40

Vendredi 17 mai 1940,

Après Maubeuge, la masse des réfugiés est orientée vers Neuf-Mesnil puis Hargnies selon un itinéraire signalé par des panonceaux portant une lettre et un chiffre, installés depuis plusieurs mois. On traverse ensuite la forêt de Mormal. A l'exception des bifurcations, les voies forestières sont rectilignes. On passe le carrefour du Coucou, celui du Godelot, on descend la route d'Hargnies à Hecq pour arriver aux Grandes Pâtures de Locquignol, après avoir coupé la route allant de Berlaimont à Jolimetz, sans traverser le village. Au carrefour de la Touraille, les militaires prennent de suite la route d'Hecq tandis que les civils doivent longer les Grandes Pâtures avant de tourner à droite vers Preux-au-Bois. Malheureusement, les pilotes des stukas profitent de ces grandes lignes droites pour prendre sous leur feu la longue file des civils et le jeudi 16 mai, leurs mitraillages ont tué au total 18 personnes sur le territoire de Locquignol.

Abandonnés, certains de ces malheureux ont affronté seuls une longue agonie. Une femme blessée a vainement appelé à l'aide en agitant longtemps son bras. Terrorisés et apeurés, les témoins de la scène n'ont pas osé sortir de leur maison. Le curé de Locquignol, un ancien de 14-18, Fernand Démaret, a fait preuve de courage et a apporté son réconfort aux blessés.

La famille Lefebvre qui habite aux Grandes Pâtures, est descendue dormir dans la cave à cause des mitraillages et des bombardements. Elle s'apprête à évacuer. Le fils Hubert, âgé de 18 ans, constate le vol son vélo sur lequel il avait ficelé sa valise. Au cours de la nuit, il a bien entendu un bruit de carreau cassé mais avec tous ces réfugiés belges arrivés aussi bien en voiture qu'à vélo et qui bivouaquaient dans leur cour, il n'y a pas prêté attention. Avec ses parents, il prend place à bord de la Rosalie d'une nièce de sa mère, venue de Berlaimont avec ses deux grandes filles et son enfant âgé de cinq mois. C'est en Normandie qu'Hubert retrouvera son cycle par hasard, mais aussi qu'il le perdra définitivement.

Le village bombardé

Vers 8 heures, un avion tue au lieu dit « Hachette », Emile Courtin, 51 ans, employé de chemin de fer, demeurant à Leval.

La veille, le maire de Locquignol a réquisitionné trois ou quatre jeunes pour fournir des cartes d'identité aux réfugiés belges qui en auraient besoin. Installés à la Touraille, ils voient défiler des centaines de personnes.

Vers 9 heures, le centre du village est bombardé. Trois maisons s'embrasent et une partie de l'église s'effondre. L'ébranlement des fondations des habitations descelle une pierre de l'escalier de la cave de la boucherie, tuant la bouchère, Mme Anne-Marie Carpentier-Corduant, 34 ans, qui s'y était réfugiée avec ses grands-tantes.

La fatigue est maintenant constante. On marche à la volonté en suivant ceux qui précèdent. On s'enfonce maintenant dans la fraîcheur bienfaisante de la forêt de Mormal dont la superficie couvre 9 100 hectares.

Sept jours que l'on vit en plein air et que l'on couche là où l'endroit paraît propice, la plupart du temps à la belle étoile. Le crépuscule s'abat sur le massif forestier. Il faut trouver un endroit pour dormir. Maria préférerait qu'on gagne les maisons que l'on voit à courte distance (Le Godelot ?) mais Rosine et Marcel pensent qu'il est préférable de se mettre à l'abri au milieu des arbres. La pleine lune accentue les ombres.

Ce sont toujours les plus petits qui ont le plus de mal à se réveiller. Mêlés à d'autres réfugiés, les Destrée se remettent en marche. Plus loin, la route forestière est coupée par une voie de chemin de fer. C'est là que se trouve la station de Locquignol avec le petit abri du garde-barrière. A côté, un café s'est établi.

Les organismes ressentent cruellement la soif et la faim. On ne trouve pas de vache à traire en pleine forêt. Le bébé s'endort à force de réclamer. Comme Gilberte aurait aimé que sa mère le prenne dans ses bras !

Soudain, le groupe parti de Leuze-Longchamps, voit venir à lui des motocyclistes. Ils ne portent pas l'uniforme français ni le casque non plus. Des Allemands ! Maria lève les mains en l'air. Les enfants comprennent que la situation est critique. Gilberte tremble de tous ses membres. Comme les autres, elle vit dans l'angoisse depuis le premier mitraillage si bien que son corps est couvert de boutons. Marcel dissimule discrètement son livret militaire sous des feuilles. Ils font comprendre aux civils qu'il faut faire demi-tour, qu'ils rentrent chez eux. L'exode se termine donc dans ce bois. On rebrousse chemin vers le carrefour du Godelot.



Auberge du Godelot

Des blessés et des morts

Environ une demi-heure plus tard, peut-être vers 11 heures, alors qu'on approche de la station de Locquignol, un avion attaque. Ses mitrailleuses crépitent. C'est la panique. Un peu plus loin, on entrevoit une maison, le café de l'arrêt du train. Un pos-

sible refuge. Maria prend Claude dans ses bras. Elle a la force de crier : « Partez, moi je ne saurai plus, je suis touchée ». Laure constate qu'elle a du sang sur elle « Je saigne ».

Hélène répond : « Mais non, c'est moi qui saigne ! » Denise ne suit pas. Gilberte remarque à cet instant que le visage de ses deux sœurs se crispe et change de couleur. Elles viennent de comprendre que c'est son sang qui les a éclaboussées. Elle gît touchée en pleine tête et leur mère s'est affaissée avec une balle ou un éclat dans le dos. Marcel dit qu'ils ne peuvent rester là, qu'il faut partir. Pour Rosine, sa sœur, sa nièce et le bébé sont morts et elle empêche Gilberte d'aller vers sa mère. Il faut s'enfuir au plus vite. Cependant l'aînée des filles crie : « Maman est blessée, la Croix Rouge va passer ! », « Il faut prendre le petit frère, le petit frère ! » Les adultes rassemblent à la hâte les enfants avant de s'enfoncer au sein de la forêt, la peur au ventre, chacun croyant sa dernière heure arrivée.

Les réfugiés sortent de derrière les arbres. Pour les Destrée, c'est le cauchemar. Trois des leurs sont morts (les actes de décès indiquent: à 9 heures). Il n'y a plus d'avion mais la zone reste dangereuse. On entend tirer. Les enfants n'ont pas assez de leurs yeux pour pleurer leur mère, Denise et Claude.

Des Français témoins de la scène essaient de les consoler en offrant du chocolat. Malgré la faim qui la tenaille, Gilberte refuse. Pour elle, en cet instant, il n'y a plus de pensée que pour sa mère, sa sœur et son petit frère, elle voudrait retourner près d'eux.



Auberge du Godelot (une autre vue)

Une horrible puanteur

On se remet en route le cœur gros. Malgré l'épaisseur du bois, on entend tonner le canon. Plus loin, un véhicule allemand distribue de la soupe. Pour les ventres affamés, cette soupe aux pois est la bienvenue.

Les rescapés de Leuze souhaitent passer la nuit à l'abri. Une maison dans une sorte de clairière semble abandonnée. Elle est vide. Chacun s'installe de son mieux, les plus petits dans le lit. Soudain, dans la nuit, on entend du bruit. Quelqu'un leur crie de sortir. Ce sont des soldats sénégalais qui se trouvaient dans une sablonnière et qui reconnaissent le terrain. Ils demandent aux évacués de s'aligner, côte à côte, dehors. Une nouvelle fois tout le monde appréhende le sort qu'ils leur réservent. Pendant ce

temps, une partie des soldats fouille les affaires des civils. Cela semble long, une demi-heure peut-être. Ce n'est pas auprès d'eux qu'ils peuvent espérer se procurer de la nourriture. Enfin, les Noirs les autorisent à rentrer dans l'habitation. Tout le monde a les nerfs à vif.

Les rescapés traversent une zone bombardée. Divers objets et chevaux gonflés jonchent la route qui présente quelques cratères

Des contre-attaques menées par des éléments français auront lieu en suivant les pénétrantes de la forêt.

Le 20 mai, Luc Losson, 39 ans, d'Erquelinnes, employé des chemins de fer, sera tué route du Hamel, voie débouchant sur le carrefour du Chêne la Guerre. Ainsi 37 personnes ont perdu « officiellement » la vie rien que sur la commune de Locquignol, un bilan aggravé si l'on ajoute les victimes tombées le long des routes jouxtant son territoire (Chaussée Brunehaut...). Sous la très forte chaleur, les cadavres des humains et des chevaux se décomposeront très vite. La puanteur sera telle qu'il sera insupportable de circuler pendant une quinzaine de jours. Seuls, quelques hommes restés au village participeront à leur inhumation. Les dépouilles mortelles seront transférées au cimetière au cours de l'hiver 1940-1941.

Le retour bien triste s'effectue à pied jusqu'à Leuze-Longchamps. Rosine ramène ses cinq neveu et nièces au hameau des Pralettes, mais ne peut s'en occuper. En attendant le retour de leur père, elle les confie à la personne chez qui Jules a été élevé, délaissé par sa mère célibataire. Un peu comme s'ils se retrouvaient chez leur grand-mère après ces terribles épreuves.

Guy Lobeau et Marc Lavie

MAROILLES



HISTOIRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Le 19 mai 1802, le 1er consul Bonaparte fait publier le décret fondateur de la Légion d'honneur. Dans son esprit, elle doit être la plus haute des décorations nationales qui honorera également les militaires et les civils méritants, car la Nation ne fait qu'un. « Légion d'honneur, distinction de ne pas en être » persifle le philosophe Joseph Joubert (1754-1824). Peu de citoyens l'ont refusée : George Sand écrit ainsi au ministre Jules Simon qui veut la décorer en 1873 : « Ne faites pas cela, mon ami, je vous en prie. Vous me rendriez ridicule ! J'aurais l'air d'une vieille cantinière ! ». Car enfin, la pensée reste courante, l'étoile de la légion ne peut s'accrocher que sur la poitrine des braves soldats. La valeur guerrière ne manquait pas aux jeunes hommes de Maroilles en ce début du XIXe siècle, et quelques-uns d'entre eux en seront décorés. Voici l'histoire des premiers légionnaires Maroillais.

Période du 1er Empire (1802-1814)

L'Empire va nommer quatre Maroillais au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Dès l'origine, on a distingué l'entrée dans l'ordre, soit immédiatement à la suite d'un acte héroïque, soit après 25 ans au service de la nation (le temps de guerre compte double). Les chevaliers (nommés ainsi à partir de 1808) sont alors regroupés en 16 cohortes sur l'ensemble des départements français. La 2e cohorte, celle des départements du Nord, est dirigée de l'abbaye Saint Waast d'Arras par le maréchal Mortier.

Les premières nominations datent du décret du 2 octobre 1803. Napoléon préside aux premières remises d'insignes qui ont lieu à Paris, aux Invalides, le 15 juillet 1804. Le 16 août, les suivantes seront distribuées au camp de Boulogne-sur-Mer par l'empereur en personne qui rêve alors d'envahir la perfide Albion.



*Tableau de Philippe Auguste Hennequin :
Napoléon au Camp de Boulogne*

120000 hommes y sont en armes, et lors d'une fastueuse cérémonie, plus de 2000 soldats de la République et de l'Empire recevront l'insigne. François Naveau en était-il ? L'histoire ne le précise pas, mais il est possible qu'il y ait été décoré.

François Naveau ... le premier

Né le 17 octobre 1773 à Maroilles, cet ancien caporal du 77e régiment d'infanterie de ligne est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour prendre rang en date du 24 septembre 1803 (29 fructidor an X). Le dossier de ce fils de tailleur est lacunaire. Il porte dans l'ordre le n° 10617. Ses états de service mentionnent qu'il est militaire depuis le 10 septembre 1791 dans la 13e demi brigade de ligne, nommé caporal le 28 thermidor an III, incorporé au 77e de ligne le 16 nivôse an VII et mis en congé définitif le 14 frimaire de l'an XII A la Restauration, le roi de France confirme sa nomination, ce qui nous apprend que François Naveau est à la retraite à Maroilles en juin 1823, après une carrière de garde forestier à Floyon, pays d'origine de sa mère. Il

décède à Maroilles le 18 février 1850 alors qu'il est veuf de la Maroillaise Marie Joseph Brassart depuis 1821. Il l'avait épousée en 1811.

Lors des funérailles du conseiller municipal Armand Naveau en mars 1894, le maire Léopold Carion le qualifie de « bon patriote qui sait de qui tenir, car ses deux aïeuls, partis comme volontaires en 1792, héros parmi les milliers de héros de cette mémorable époque, étaient revenus à Maroilles tous deux décorés pour actions d'éclat ». C'est l'Annuaire Statistique du Nord de 1837 qui nous renseigne sur le motif de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Il y est écrit qu'un « militaire, natif de Maroilles, s'est honoré par un acte d'intrépidité rare pendant les guerres de religion.

Naveau François, caporal à la 77e demi brigade d'infanterie de ligne, se trouvant le 13 brumaire an VIII à l'affaire de Guchem, fut enveloppé avec son détachement par 2000 chouans et s'ouvrit un passage à travers l'ennemi, après avoir perdu tous ses officiers et rallié les débris du détachement qu'il ramena à Vannes. Ce trait de bravoure valut à Naveau un fusil d'honneur, dont le brevet lui fut délivré le 29 fructidor an X ».



Le « fusil d'honneur » n'est autre que la décoration qui précéda la Légion d'honneur de quelques années. L'autre aïeul, celui du dessin, Augustin Joseph, avait également fière allure en cavalier du 1er régiment de carabiniers. Le dessin ci-dessus date de la guerre de Vendée. (A suivre)

Hervé Gournay

PREUX-AU-BOIS

18 MAI 1940 : UN AVION BRITANNIQUE ABATTU

Le paragraphe ci-dessous est un extrait du bulletin britannique « Traces de la deuxième guerre mondiale » paru en janvier 2008.

type: Bristol Type 142M/L, Blenheim Mk.1/1V

serial number: L8853, LS-?

operation: le Cateau

lost: 18/05/1940 (2 KIA, 1 POW)

Sergeant (Obs.) Reginald G. Hopkins, RAF 561177, 15 Sqdn., age 29, 18/05/1940, Preux-au-Bois Communal Cemetery, F

Squadron Leader (Pilot) Hector Y. Lawrence, RAF 37549, 15 Sqdn., age 26, 18/05/1940, Preux-au-Bois Communal Cemetery, F

Airborne 1230 from Wyton, to position to Abbeville for this operation. Cause of loss not established. Crashed near Preux-au-Bois (Nord), 5 km NW of Landrecies, France. LAC E.L.H. Thomas PoW. LAC E.L.H. Thomas was interned in Camp L3, PoW No.5209.

Que s'est-il passé ?

Depuis 1937, la guerre s'annonce. Hitler occupe l'Autriche puis la Tchécoslovaquie. En 1939, Hitler s'en prend à la Pologne au sujet de Dantzig. Le 1er septembre, l'Allemagne attaque la Pologne. La France avait déjà mobilisé partiellement dès le 23 août puis la mobilisation devient générale.

Le 3 septembre, c'est la déclaration de guerre pour la France et la Grande-Bretagne. Et pendant que l'Allemagne envahit la Pologne, les armées franco-britanniques restent immobiles aux frontières. La drôle de guerre !

10 Mai 1940 : La véritable guerre commence. Les armées allemandes attaquent avec des moyens ultra modernes et en quantité, chars et surtout avions, des Pays Bas à la Sarre.



Bristol Blenheim MK IV

Les troupes franco-britanniques reculent, précédées ou accompagnées de convois de réfugiés belges. 16 Mai 1940 : La grande majorité des habitants de Preux prend aussi la route par tous moyens de transport avec le plus de bagages possible. Le bombardement d'un train de carburant, stationné en gare de Landrecies, par l'aviation allemande, accélère le départ. De grosses colonnes de fumée sont visibles de Preux. Dans la forêt, en bordure du village, huit civils belges sont tués par les « stukas » allemands. Le cimetière de la commune est leur sépulture provisoire.

17 Mai 1940 : Dans l'après-midi, des patrouilles

d'auto mitrailleuses du 4e Dragons, venant du Quesnoy, essaient de reprendre le pont du canal à Landrecies qui n'a pas sauté et sur lequel passent déjà les premiers chars du général allemand Rommel. Des détachements d'infanterie aident les chars, plusieurs blindés sont détruits des deux côtés ; les Français ne peuvent dépasser la ligne de chemin de fer.

18 Mai 1940 : Des chars allemands venant de Bousies et Roversart et de la forêt obligent les Français accrochés sur la hauteur près du château d'eau à se replier vers Le Quesnoy, malgré l'intervention d'un peloton de chars du 4e Cuirassiers. Deux soldats allemands sont enterrés dans la pâture (Emile Masny) le long de la route nationale. Un soldat marocain est tué et enterré dans les pâtures de Charles Dubois, rue de Poix.

Parmi les avions anglais qui prennent part aux combats aériens qui ont lieu ce jour, l'un d'eux est abattu au-dessus de Preux. Il décolle d'Abbeville à 12 heures 30, avec pour mission de venir combattre dans le secteur du Cateau. L'avion est un Bristol Blenheim, bombardier, moyen triplace. Il constitue l'épine dorsale des formations de bombardements de la RAF jusqu'en 1942, année où il est remplacé par des avions plus performants. Il appartient au 15e escadron de la Royal Air Force, basé à Wyton. Touché au-dessus de Preux, il s'écrase dans les pâtures de « la grimpette ». Le pilote et l'observateur sont tués tandis que le mitrailleur réussit à sauter. Les archives britanniques le mentionnent comme prisonnier. Les deux aviateurs carbonisés sont d'abord enterrés dans la pâture, près du presbytère. Leur tombe est aujourd'hui dans le cimetière de la commune.

Les combats s'éloignent de Preux et le 22 juin 1940, c'est l'armistice ... mais pas la fin de la guerre.

Durant la seconde guerre mondiale, Preux a 64 prisonniers.

Quatre Preutains sont tués : Camille Noisette, Emile Michon, Jules Klur et lors de la Libération Léon Renversez. André Lecompte et Jules Harbonnier meurent dans les camps.

Jean Drouffe



*Eglise St Rémy
de Bousies*



*Eglise St Martin
de Croix-Caluyau*



*Eglise St Nicolas
de Le Favril*



*Eglise St Denis
de Forest-en-Cambrésis*



*Eglise St Rémi
de Fontaine-au-Bois*



*Eglise St Pierre - St Paul
de Landrecies*



*Eglise St Pierre
de Locquignol*



*Eglise St Humbert
de Maroilles*



*Eglise St Martin
de Preux-au-Bois*



*Eglise St Jean-Baptiste
de Robersart*

Les 10 églises de la 2c2m

Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle vert pour les ordures ménagères, le couvercle jaune et bleu pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Calendrier et fréquence de la collecte

Lundi	à partir de 12 h	Locquignol, Robersart, Fontaine au Bois (rues nationale et des grands chênes), Bousies (rues de Robersart et de Landrecies), Preux au Bois.
Mardi	à partir de 12 h	Bousies (sauf rues de Landrecies et de Robersart)
Mercredi	à partir de 4 h	Landrecies (centre + faubourg de France [secteur vert]) Croix Caluyau, Forest en Cambrésis, Fontaine au Bois (sauf rues nationale et des grands chênes)
	à partir de 12 h	Maroilles, Landrecies (route de Maroilles rd 959 et route du préseau [secteur rose])
Jeudi	à partir de 4 h	Landrecies (nord nord-ouest [secteur bleu])
	à partir de 12 h	Le Favril, Landrecies (sud sud-est [secteur orange])

Horaires de la déchetterie (sous réserve de modifications)

Jour	Horaires d'été (1er avril - 30 septembre)		Horaires d'hiver (1er octobre - 31 mars)	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	Fermée	13h à 18h	Fermée	13h à 18h
Mardi	9h à 12h	14h à 19h	9h à 12h	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 19h	9h à 12h	14h à 18h
Jeudi	Fermée			
Vendredi	Fermée	13h à 18h	Fermée	14h à 18h
Samedi	9h à 12h	14h à 19h	9h à 12h	14h à 18h
Dimanche	9h à 12h	Fermée	Fermée	

- Des barrières électriques ont pour but de réguler et de filtrer la fréquentation pour donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et de limiter les encombrements sur les quais.
- Le coût de la déchetterie a été isolé de la redevance et est financé partiellement par les usagers de celle-ci : une carte prépayée permet ce règlement à chaque passage.

Coût

Piéton, deux roues, véhicule laissé à l'extérieur	gratuit
Automobile	1 €
Camionnette ou automobile + remorque jusqu'à 1 tonne	2 €
Véhicule ou véhicule attelé 1-2 t de charge utile	6 €
Véhicule ou véhicule attelé 2-3 t de charge utile	8 €
Véhicule ou véhicule attelé 3-4 t de charge utile	10 €
Véhicule ou véhicule attelé 4-5 t de charge utile	12 €
Camion de plus de 5 tonnes	interdit

Modalités

3 cartes de 10 cases sont proposées au public. Elles sont disponibles dans chaque mairie.

- carte de 10 cases de 1 € (10 €)
- carte de 10 cases de 2 € (20 €)
- carte de 10 cases de 4 € (40 €)

LE COMPOSTAGE

Processus par lequel des **matériaux biodégradables** sont mis ensemble pour être convertis en un engrais, grâce au travail d'**organismes biologiques vivants** sous **conditions contrôlées**.



Composteur en bois
(réalisation collège
SEGPA).

Exemples de **matériaux biodégradables** (16 à 20% du poids de nos poubelles d'ordures ménagères):

Les déchets de cuisine : filtres à café, sachets de thé, essuie-tout...

Les restes de repas : pain, coquilles d'œufs, épluchures... tout sauf le poisson, la viande et les os.

Les déchets de jardin* : fleurs fanées, feuilles, herbes, paille, écorces d'arbres, tailles de haies...

Autres* : fumier, cendres de bois, copeaux de bois, papiers et cartons...

***Ces déchets doivent être impérativement broyés, déchiquetés pour réduire au maximum leur volume !**

Les effets du compost et son utilisation :

- Améliore la structure du sol en le rendant plus grumeleux et meuble, facilitant le travail de la terre.
- Nourrit le sol, grâce aux substances nutritives comme les oligo-éléments, les minéraux et les matières organiques.
- Fertilise et accroît l'activité biologique du sol.

Les avantages :

Créer soi-même son terreau sans dépenser « un sou » !

Eviter les allers-retours à la déchetterie et diminuer le poids des poubelles (pas d'incinération, car on laisse faire la nature au fond de son jardin) ! Notons : *l'herbe contient 90% d'eau....*

A maturité (6 à 12 mois) le compost servira d'engrais pour le potager et les plantes.

Lorsqu'il est jeune (3 à 6 mois), le compost peut être déposé en paillage autour des arbres et sur les cultures : limite la prolifération des mauvaises herbes et barre la route aux agressions extérieures.

Le succès d'un bon compost résulte des combinaisons suivantes :

aération, rapport **humide/sec** et l'équilibre entre **le carbone et l'azote**. Tout cela afin de favoriser l'activité **des différents organismes** (lombrics, cloportes, bactéries, fourmis ...) !

Aération :	l'oxygène est indispensable à la vie des organismes. L'aération va permettre aussi d'assécher le compost mouillé.
Humide/sec :	si le contenu est trop mouillé, la masse refroidit : blocage du processus de dégradation, action inachevée et produit nauséabond. Il faut assécher le contenu par l'apport de matières carbonées : sciures, feuilles, papiers et cartons... De même, si le contenu est trop sec, il n'y aura pas de réduction du tas, car l'eau est nécessaire au développement des organismes. Arroser le contenu et augmenter les apports en azote : restes de cuisine, déchets verts...
Carbone/azote :	les matières carbonées absorbent l'excédent d'eau, leur structure laisse passer l'air. Les protéines riches en matières azotées et les sucres sont source de développement et de reproduction des organismes.

Les plus à savoir : le composteur doit être placé à mi-ombre, directement sur le sol, à l'abri du vent. Les activateurs naturels : les orties, les pissenlits, les cendres de bois et le fumier de cheval accélèrent la dégradation. Avec l'herbe, les organismes vont se multiplier et leur métabolisme entraînera une augmentation de la température du tas (les premiers jours : 50°C à 75°C et 60°C par la suite). La réduction du volume va donc s'opérer au fil des jours.

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur plastique, la 2C2M s'engage à vous accompagner financièrement et techniquement pour cette acquisition.

Réservation et/ou renseignements auprès du service environnement 2C2M : 03 27 77 52 35.

2 choix vous sont offerts : **400 litres (pour un jardin de 300 à 400 m²) pour 20 €** ou **800 litres (pour un jardin de 700 à 800 m²) pour 25 €**.

Vous avez la possibilité de réserver un bio-seau de cuisine : petit seau qui permet de stocker les restes de repas pour les introduire ultérieurement dans le composteur.



Sébastien Montay

Photo
non contractuelle



Photo 1



Photo 2

Sur fond de cave d'affinage, les différentes photos vous présentent la fabrication de la Pierre Bleue

- Le lait arrive par camion (photo 1), coule dans un labyrinthe de tubulures (2)
- Le moulage est la seule opération automatique (3)
- Salage (4) et brossage (5)
- Le bleu du fromage apparaît en cave d'affinage (6)



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



La Pierre Bleue sur un plateau